BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine

Décision n° 24254 du 13 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

NOR: INTJ1828686S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 24253 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828611S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2019 :

Collet Stéphane NIGEND: 155543 NLS: 8013049

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2019 :

Cantet François NIGEND: 137820 NLS: 5323315

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2019 :

Mirande Patrick	NIGEND: 128088	NLS: 5281285
Rose Frédéric	NIGEND: 134949	NLS: 5311882
Thomas Franck	NIGEND: 141319	NLS: 8001197
Maigné Gérald	NIGEND: 140136	NLS: 5271971

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2019 :

Kerreveur Jimmy	NIGEND: 194789	NLS: 8056286
Salerno Coralie	NIGEND: 241 273	NLS: 8088119
Bazille Stéphanie	NIGEND: 180876	NLS: 8041222
Nicolas François	NIGEND: 243678	NLS: 8088689

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 décembre 2018.

Le colonel, commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne, Y. Dumez